

# Projet pédagogique

## Les Frimousses 2020



### Présentation :

L'Association « LES FRIMOUSSES » est gestionnaire de l'Accueil de loisirs qui se situe 8, rue du Fief du Moulin à Corme Royal. Elle propose 2 types d'accueils différents pour les enfants :

Accueil péri scolaire le matin (7H 15 à 8H45) et le soir (16H30 à 19H) pour les enfants scolarisés à Corme Royal et la journée du mercredi (7H30 à 19H) pour tous les enfants quelque soit leur lieu d'habitation.

Accueil extra scolaire pendant toutes les périodes de vacances scolaires de 7H30 à 19H.

Elle a pour mission d'accueillir des enfants dès la scolarisation jusqu' à 14 ans en leur proposant des activités de loisirs et éducatives pendant les différents temps extra scolaire.

#### ➤ Les locaux :

Une salle d'activité pour les 6/12 ans.

Une salle d'activité pour les 3/6 ans.

Une grande salle polyvalente séparable par une cloison : aménagement de l'espace de cette salle en fonction de l'âge des enfants (un côté pour les 3-6 ans ; l'autre pour les 6-12 ans).

En dehors des temps d'accueil, la salle est séparée en deux parties : une salle d'activité pour les 3 /6 ans, et une pour les 6 /12 ans.

Un dortoir équipé de couchettes, draps et couvertures.

Des sanitaires adaptés aux 3/6 ans (lavabos, toilettes), des sanitaires enfants, une douche, des toilettes pour l'accueil des personnes handicapées, des sanitaires adultes.

Une cuisine équipée pour la préparation des goûters et les ateliers cuisine.

Les repas sont pris dans la cantine scolaire située face au centre.

Les aménagements extérieurs :

- Un toboggan pour les plus petits
- Une structure pour les 4/12 ans.
- Une terrasse couverte
- Un terrain en bitume
- Un jardin potager

### ➤ **L'équipe :**

L'équipe d'animation est identique pour les différents accueils de l'association.

Elle est constituée :

D'une directrice titulaire du BAFD et du DEJEPS « animation socio culturelle »

D'une directrice adjointe titulaire du BAFA et du BPJEPS loisirs tous publics

D'une animatrice, titulaire du BAFA et CQP péri scolaire

De deux animatrices titulaire du BAFA

D'une animatrice titulaire du BAFA et BAFD .

A cette équipe d'animation en CDI, s'ajoute des animateurs supplémentaires titulaires du BAFA ou du CAP petite enfance pour la journée du mercredi et pendant les vacances scolaires en fonction du nombre d'enfant.

Une société de nettoyage effectue le ménage des locaux chaque soir.

### ➤ **Les différents accueils :**

## **Mercredi et vacances scolaires :**

Les enfants quelque soit leur lieu d'habitation peuvent être accueillis à la journée ou à la demi journée avec ou sans repas le mercredi et pendant les vacances scolaires. Un calendrier d'inscription peut être rempli au mois, au semestre ou pour l'année scolaire. Les enfants peuvent être inscrits jusqu'au vendredi soir précédent 19H. Les possibilités de

présence de l'enfant le mercredi et la journée type sont identiques à celles des vacances scolaires.

Il est ouvert durant toutes les vacances scolaires de 7H30 à 19H.

Les possibilités de présence d'un enfant sont les suivantes :

Journée avec ou sans repas

Matinée sans repas jusqu'à 12h

Matinée avec repas jusqu'à 14H30

Après midi avec repas à partir de 11H30

Après midi sans repas à partir de 13H00

#### Une journée type :

7H30 : accueil échelonné des enfants

9H15 : rangement de la salle et regroupement des enfants par tranche d'âge

9H30 : début des activités

11H15/11H45 : temps libre et passage aux sanitaires

12H /13H : repas

13H/14H : sieste pour les 3/ 4 ans et temps calme

13H45/14H30 : temps libre

14H30 : début des activités

16H : rangement et jeux libres

16H15/17H : passage aux sanitaires et goûter

17H : accueil des familles et départ échelonné des enfants

Notre accueil de loisirs attache une importance particulière à l'intégration des familles au sein de notre association. Pour cela, nous avons définis trois axes :

#### **Développer la communication :**

En aménageant le hall d'accueil pour que les familles y trouvent toutes les informations

En alimentant régulièrement le site internet qui informe les familles des activités proposées

#### **Organiser des moments conviviaux en famille :**

En mettant en place des événements récurrents à date fixe durant lesquels les familles se

retrouvent : matinée cuisine en famille en mars ; spectacle retraçant l'année passée à

l'accueil de loisirs en mai avant l'assemblée générale ; soirée autour d'un buffet le dernier en juillet

#### **Valoriser la place de l'association sur le territoire :**

En organisant des manifestations extérieurs avec les bénévoles du conseil d'administration :

une brocante de l'enfance est prévue chaque année en novembre

Notre association souhaite aussi éveiller les enfants au développement durable et à la protection de l'environnement à travers différents projets tout au long de l'année. Nous avons mis en place des poubelles de tri sélectif. Nous utilisons principalement des matériaux de récupérations et avons mis en place un ramassage du papier via l'association croque papier.

## **Les objectifs pédagogiques :**

**Favoriser l'autonomie et la socialisation**

**Respecter le rythme de l'enfant**

**Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs**

**Découvrir l'environnement extérieur**

Durant l'année, nous développerons plusieurs projets en fonctions du calendrier et des événementiels de notre territoire.

## **Favoriser l'autonomie et la socialisation :**

### **➤ Encourager les enfants à faire tout seul :**

- En mettant en place des outils pour que l'enfant sache utiliser sans aide les bacs à jouets, les meubles de rangement, les jeux de société...
- En mettant des photos des enfants aux portes manteaux et devant leur lit ( 3/6 ans )
- En créant une signalétique qui permet à l'enfant de se repérer dans l'espace, de se déplacer seul et de savoir ce qu'il peut faire sans « autorisation »
- En créant des pictogrammes sur le déroulé d'une journée type pour les 3/6 ans
- En laissant en libre service des ateliers tels que l'origami, peinture...
- En élaborant les règles de vie avec eux
- En les faisant participer aux tâches quotidiennes : mise des chaussures, des manteaux, utilisation et rangement du matériel, nettoyage, se servir lors des repas ou du goûter...
- En permettant aux enfants de 3/6 ans de se servir seuls lors des repas avec un plat par table, d'utiliser un couteau, d'aller chercher le pain, l'eau ...
- En permettant à des petits groupes de délocaliser le lieu de repas: pique nique, accueil de loisirs ...
- En mettant en place un self pour le service du goûter pour tous : l'enfant se sert seul
- En laissant les enfants choisir leur place lors des repas et du goûter

### **➤ Permettre aux enfants de faire des activités en fonction de leurs envies :**

- En proposant des activités de catégories différentes par demi journée (manuelles ; sportives...)
- En privilégiant les activités courtes, variées et ateliers tournants selon l'âge des enfants
- En adaptant les activités en fonction de leur âge et leur potentiel
- En laissant à l'enfant la possibilité de proposer une activité de son choix
- En ayant le choix de ne pas participer à l'activité et de proposer à l'enfant une activité différente avant de rejoindre le groupe
- En permettant à l'enfant de gérer son temps d'activité , de pouvoir arrêter l'activité et aller se poser pour lire..

### ➤ **Encourager le « vivre ensemble » :**

- En participant à des projets collectifs : construction de Monsieur Carnaval, décoration des lieux et espace de vie du centre
- En mettant en place des activités durant lesquelles les enfants sont tous ensemble : grand jeu ... afin de favoriser l'entraide et le partage
- En favorisant des « passerelles » entre les différentes tranches d'âge
- En organisant des journées inter centres
- En proposant des sorties variées pour permettre aux enfants de connaître différents lieux et de pratiquer des activités ludiques ou sportives inhabituelles
- En organisant des temps d'échanges avec d'autres acteurs de la commune : maison de retraite, bibliothèque...
- En instaurant un temps d'échange et de paroles avec les enfants chaque matin
- En mettant en place une mascotte par groupe ( 3/6 ans )
- En instaurant des jeux de connaissance le matin
- En créant un panneau des émotions ( humeur du jour )

## Respecter le rythme de l'enfant :

- En proposant un accueil échelonné le matin et un départ échelonné le soir : de 7 h 15 à 9 h 30 et de 17 h 00 à 19 h 00.
- En constituant des groupes par âges : 3 / 4 ans ; 5 / 6ans ; 7 / 8 ans et 9 ans et plus.
- En mettant en place un espace petit déjeuner afin que les enfants puissent apporter leur petit déjeuner et le prendre tranquillement à l'accueil de loisirs

- En aménageant des espaces spécifiques pour les petits et les grands pour permettre aux enfants de se retrouver dans un espace adapté et sécurisé.
- En organisant des temps libres dans la journée pour permettre aux enfants de se poser ou de jouer avec leurs copains (le centre de loisirs doit rester un lieu d'apprentissage mais aussi un lieu de détente).
- En échelonnant le départ pour le repas dès 11H45 pour les plus petits rejoint à partir de 12h par les plus grands.
- En mettant à disposition des jeux calmes ou de la lecture pour la deuxième partie du temps calme.
- En permettant de prendre le doudou pour le temps de repos
- En organisant un temps calme (13H à 13H45) adapté par tranche d'âge :

Une salle de sieste prioritairement pour les 3 / 4 ans et les autres enfants ayant besoin de dormir dans un lieu calme, adapté et sécurisant. Les enfants ont un lit attitré avec leur prénom, se couchent habillés. L'endormissement est favorisé à l'aide d'une histoire. Le réveil est échelonné jusqu'à 16 heures, pour permettre un temps de repos adapté aux besoins chacun.. Un adulte est présent dans cette salle jusqu'à 14H30.

Pour les enfants de 4 / 5 ans, un temps de repos allongé dans une petite salle avec 30 minutes de musique puis 15 minutes de lecture.

Pour les enfants de 5 6 ans, un temps calme allongé en musique pendant 20 minutes puis petits jeux calmes.

Pour les 7 8 ans, un temps de relaxation sur un tapis est proposé pendant 15 minutes et possibilité de rester sur tapis ou rejoindre activité calme aménagée dans un coin de la salle (coloriage, lecture...)

Pour les 9/12 ans : 15minutes avec des livres puis activité calme (coloriage, pixel art ...) et repos possible à la demande sous le préau de l'école élémentaire.

## Permettre aux enfants d'être acteur de leurs loisirs

- En mettant en place des temps d'activité « fait ce qu'il te plaît » durant lesquels les enfants ont la possibilité de faire ce qu'ils souhaitent
- En proposant des activités diversifiées (culturelles, artistiques, sportives...)
- En laissant l'enfant choisir son activité en fonction de ses envies
- En ayant la possibilité de modifier le planning d'activité prévu initialement selon leurs envies
- En laissant la possibilité à l'enfant d'être source de proposition pour les activités
- En permettant aux enfants d'organiser une activité
- En aménageant un espace « détente »

## Découvrir l'environnement extérieur :

- En organisant des sorties en journée et en demi journée variée selon l'âge des enfants

- En organisant des stages découvertes thématiques à la semaine durant l'été selon l'âge des enfants en petit groupe
- En mettant en place des partenariats avec la bibliothèque, la maison de retraite...
- En initiant les enfants à des activités « innovantes » avec la venue d'intervenants spécifiques (sport, culturel, artistique...)
- En permettant de découvrir l'environnement proche avec des sorties à vélo , à pied , accéder au gymnase..

## **L'ÉVALUATION :**

### **Avec Les enfants :**

Un temps de discussion chaque jour avec les enfants pendant le goûter pour recueillir leur avis sur leur journée ( smiley, arbre à émotions..).

#### **Les critères d'évaluation :**

##### **-- autonomie et rythme de l'enfant :**

Les enfants rangent en suivant les codes.

Les enfants réalisent leurs activités sans aide, ou avec peu d'aide de la part de l'adulte.

L'autonomie dans la vie quotidienne comprend la mise des chaussures, l'utilisation de couteau à table etc...pour les plus petits et l'utilisation de matériel (ciseaux, cutters, outils..) pour les plus grands. L'apprentissage de l'autonomie nécessite un accompagnement de la part de l'adulte.

Capacité à choisir en fonction de l'activité et pas de l'animateur ou des copains. On peut orienter les enfants dans leur choix.

**Évaluation :** Respect du temps calme et du repos des plus petits.

Participation aux ateliers et activités

Respect des coins aménagés (lecture, coloriages...)

Plaisir à se poser et rester au calme

##### **-- les déplacements dans le centre :**

#### **Moyens pour les grands :**

Les grands pourront effectuer des déplacements seuls (à condition d'en demander l'autorisation), pour se laver les mains, aller aux toilettes...

### **Évaluation :**

Propreté des lieux utilisés (toilettes/lavabo). Respect des règles de vie : ne pas courir dans les locaux lors des déplacements.

### **Moyens pour les petits :**

Les petits vont chercher du matériel d'une pièce à l'autre, d'un adulte à l'autre.

### **Évaluation :**

L'enfant revient avec l'objet demandé.

### **-- écriture des règles de vie :**

### **Moyens pour les grands :**

Pour que les enfants s'approprient les règles de vie, elles seront écrites avec eux. Pour les rendre moins strictes, elles seront rédigées de façon positive (exemple : je ne dois pas monter le toboggan à l'envers mais je monte à l'échelle est uniquement par l'échelle).

### **Moyens pour les petits :**

Les petits dessineront leurs règles de vie afin que le support soit compris par les plus jeunes.

### **Évaluation :**

Respect spontané des règles de vie.

L'évaluation de cette autonomie s'effectuera par le temps passé à s'habiller, la demande d'aide ou pas, l'utilisation de différents matériels, outils etc. L'enfant sera encouragé à être seul.

### **Avec l'équipe :**

Bilan après chaque période de petites vacances avec la direction et l'équipe d'animation permanente  
Distribution d'un bilan écrit à toute l'équipe d'animation à rendre chaque jeudi à la direction

### **Avec les familles:**

Discussion lors des moments informels ou des temps d'échanges conviviaux mis en place  
Mise en place d'un livre d'or à disposition dans le hall d'accueil pour recueillir l'avis des familles  
Questionnaire de satisfaction auprès des familles annuellement



## Les indicateurs d'évaluation du projet pédagogique:

- L'enfant respecte les règles de vie
- L'enfant se repère dans les locaux en fonction de l'aménagement de l'espace
- L'enfant participe aux tâches quotidiennes, rangement...
- L'enfant choisit son activité selon son envie et pas en fonction de son copain, son frère ou sa sœur ou l'animateur qui propose l'activité
- L'enfant prend plaisir à venir à l'accueil de loisirs
- L'enfant vient au centre de loisirs même parfois lorsque sa famille peut le « garder ».

## **SECURITE ET HYGIENE :**

### *La sécurité :*

Lors des activités, l'animateur doit toujours évaluer les risques engendrés. L'animateur doit toujours savoir combien d'enfant il a sous sa responsabilité (sorties, déplacement vers le restaurant scolaire...). **L'animateur doit compter régulièrement les enfants.** A l'intérieur, l'animateur doit toujours savoir où se trouve l'enfant (ex : les toilettes). **A l'extérieur**, les enfants ne doivent **jamais rester sans surveillance**

Enfin, lors des déplacements, l'animateur doit se munir d'un double de la liste des enfants partant avec lui, d'une pharmacie, d'une bouteille d'eau et d'une carte téléphonique. Bien évaluer le taux d'encadrement nécessaire lors des déplacements (transport en commun...).

Lors des fortes chaleurs, ne pas proposer d'activité à l'extérieur entre 12H et 16H. Les enfants doivent toujours avoir une casquette (pas de prêt par l'accueil de loisirs) et les solliciter pour boire afin d'éviter la déshydratation (les enfants apportent une bouteille d'eau).

### **Rappel réglementation :**

Taux d'encadrement : 1 animateur pour 8 enfants de moins de 6 ans et 1 animateur pour 12 enfants de plus de 6 ans.

Baignade : 1 animateur pour 5 enfants de moins de 6 ans dans l'eau et 1 animateur pour 8 enfants de plus de 6 ans dans l'eau.

Sortie vélo : 2 animateurs pour 12 enfants.

### *L'hygiène :*

L'animateur veillera à ce que l'enfant se lave les mains avant et après les activités, le repas et le passage aux toilettes. Pour les petits, l'animateur les sollicitera pour aller aux toilettes (surtout avant et après la sieste). Durant le séjour, on vérifiera que les enfants se lavent spontanément les mains avant les repas.

## Le temps périscolaire matin et soir :

Ce temps a lieu avant et après l'école pour les enfants scolarisés à Corme Royal. Il est ouvert chaque matin de 7h15 à 8h45 et chaque soir de 16h30 à 19h.

Il n'est pas nécessaire de prévenir de la venue de l'enfant le matin, il sera systématiquement pris en charge à son arrivée. Pour le soir, il faut cocher sur les listes affichées devant les classes de l'école maternelle et sur la porte de l'accueil de loisirs pour l'école élémentaire les soirs de présence.

Objectif	Moyens	Evaluation
Favoriser l'autonomie et socialisation	<p>Sur le temps périscolaire du matin les enfants vont à l'école et vont mettre leur manteaux de manière autonome avec une évolution tout au long de l'année, il en est ainsi pour le fait de mettre leurs chaussons et de se préparer à entrer en classe.</p> <p>Sur le temps périscolaire du soir les enfants peuvent choisir leurs goûters ils ont le choix entre deux laitages (lait ou yaourt ou fromage) et deux fruits (fruit ou jus de fruits ou compote).</p> <p>Pour groupe des 6/12 ils ont le choix comme les plus jeunes pour le goûter et vont se laver les mains et se placer où ils veulent aux tables pour le goûter. Un planning est mis en place afin que les enfants s'investissent dans le ménage après le goûter tous les soirs.</p> <p>Développer la notion de respect et de tolérance au quotidien en organisant des scénette de théâtre pour que les enfants s'expriment.</p>	<p>Au faire et à mesure de l'année ils se débrouillent de plus en plus par eux même.</p> <p>Temps d'échange avec eux sur le contenu des goûter afin qu'ils donnent leur avis .</p> <p>Le nombre d'enfants qui prennent la parole et le fait qu'ils redemandent à organiser ce type d'atelier.</p>

Respecter le rythme de l'enfant	<p>Sur le temps périscolaire du matin</p> <p>En permettant aux enfants de déjeuner à l'accueil de loisirs s'ils le souhaitent le matin.</p> <p>En les laissant jouer librement ou avec un animateur selon leurs envies.</p>	
Permettre aux enfants d'être acteur de leur temps périscolaire	<p>En leur proposant 3 activités calmes afin de les poser et de les canaliser car ils sont très nombreux sur le créneau 17h -17h45. Ils ont le choix sur ce temps de 3 activités différentes pixel, jeux de sociétés, échecs, etc ...</p> <p>Pour les 6/12 ans : un intervenant extérieur mis à disposition par la CDA de Saintes les lundis, mardis et jeudis soir pour leur proposer de découvrir de nouvelles activités : arts plastiques, sport , théâtre...en lien avec projet école et projet ALSH</p>	<p>Ils peuvent proposer des activités calmes et on organise des temps de paroles pour connaître leurs soucis, leurs retours etc..</p> <p>Nombre d'enfant participant aux ateliers</p> <p>Propositions des enfants pour solliciter les intervenants</p>